



Armoiries de la Communauté et lieu d'Entrepierrres. 1697

LE DETROIT

Octobre 1999

Bulletin de liaison de l'Association des Habitants
d'Entrepierrres, Riverains du Rieu et Amis.
A.H.E.R.R.A.

Le mot du Président

<i>Les positions des communes</i>	2
<i>Actions en cours</i>	2
<i>Actions programmées</i>	2
<i>Ou s'informer ?</i>	2
<i>Adhésions</i>	2
<i>PV de l'AG</i>	3,4

Le mot du Président

Depuis presque dix ans la "poubelle" avait disparue de nos conversations. On se sentait bien protégés et sûrs que plus personne ne viendrait avec un si vilain projet. Cela ne devait rester qu'un mauvais souvenir. Hélas aujourd'hui la menace est de nouveau là. Le Conseil GENERAL avec la préfecture auraient un projet de C.E.T. (Centre d'Enfouissement Technique) pour le département et ENTREPIERRES fait partie des 25 sites retenus. Nous savons officiellement que nous sommes dans le lot. Ce que pour l'instant nous ne savons pas de façon précise c'est le lieu exact et quelles sont les probabilités de voir ce C.E.T. à nos portes. Le SIRTOM de Château-Arnoux a lui aussi recensé un site susceptible de recevoir un C E T. Celui-là on sait officiellement que c'est "GORGES SALEES", cela fait beaucoup à la fois.

Si rien n'est sûr, que cela est peut-être, je crois qu'il est grand temps que nous montrions notre détermination au rejet de ces hypothèses. Les conseils municipaux d'ENTREPIERRES, SALIGNAC et SISTERON ont délibéré contre. Ceci est déjà un acquis, mais ce qui pèsera le plus dans la balance c'est le rejet de la population. L'AHERRA cherchera toutes les informations sur ces projets et vous informera au fur et à mesure des connaissances de leurs évolutions.

Si nous étions retenus comme site, il est certain que le combat serait beaucoup plus dur qu'en 1985, puisque ce projet serait alors soutenu par le CONSEIL GENERAL et la PREFECTURE.

Il faut que chaque adhérent ait conscience que la lutte va être dure et qu'il nous faut une association forte en adhérents, que toute nouvelle adhésion est un poids de plus pour nous. L'AHERRA développe certaines actions immédiates contre le projet en attendant de plus amples informations. Je demande à tous les habitants des trois communes de soutenir le plus fortement possible ces actions.

Je compte sur vous tous pour mener à bien notre combat, et vous assure de ma détermination pour faire échouer tout projet de poubelle sur nos communes.

Le président de l'AHERRA
Alain SELIN

Les positions des communes

Nous publions ici des courts extraits des délibérations adoptées par les communes concernées.

SALIGNAC le 20/09/99 : « ... Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de SALIGNAC, à l'unanimité des membres présents, s'oppose formellement à l'implantation d'un C.E.T. ... »

SISTERON le 20/09/99 : « ... il s'oppose à toute implantation d'une décharge ... »

ENTREPIERRES le 17/09/99 : le conseil municipal a voté à l'unanimité contre l'implantation d'un C.E.T.

Le texte exact de la délibération ne nous est cependant pas encore parvenu.

Pour les textes complets de ces délibérations, s'adresser aux mairies respectives.

Actions en cours

- Publication et diffusion massive du présent «Detroit» ! (un coin de stand sur la foire de SISTERON),
- Campagne d'affichage,
- Demande d'entretiens à MM : le Préfet, le Président du Conseil Général, le Président du SYDOM, le Président du SIRTOM,
- Diffusion du procès-verbal de l'A.G. à la presse, etc.

Actions programmées

Les actions de l'AHERRA ne doivent pas être menées par une « minorité agissante », mais par l'ensemble des membres de l'association. La décharge nous concerne tous, nous devons tous réagir.

Le C.A. de l'AHERRA a décidé de mener sa propre enquête d'impact directement auprès des personnes touchées par l'implantation d'une décharge sur le plateau de SALIGNAC-ENTREPIERRES.

Nous demandons à tous les professionnels qui s'estimeraient touchés dans leur activité (directement, dans l'image de leurs produits ou autrement) de nous envoyer une description en 1 ou 2 pages A4 de l'impact de la décharge sur leur activité, (accompagnée d'une autorisation de publication).

Toutes ces descriptions seront recensées en un dossier, que nous espérons le plus épais possible, et qui sera remis à tous les responsables et décideurs concernés par ce projet.

Les particuliers sont évidemment fortement incités à faire de même. **A vos plumes !**

Ou s'informer ?

L'AHERRA s'informe (voir le § « Actions en cours ») de manière à informer ses adhérents de manière responsable. Vous pouvez aussi vous informer directement à la source, ou faire part de vos remarques, directement auprès de vos élus ou responsables concernés. Voici quelques adresses :

M. le Préfet	M. le Président du Conseil	M. le Président du	M. le Président du
Préfecture des AHP	Général	SIRTOM	SYDOM
8, rue du Dr Romieu	Conseil Général des AHP	Mairie de Chateau-	Hôtel du Département
04000 DIGNE LES	BP 216 - 13, rue du Dr	Arnoux	13, rue du Dr Romieu
BAINS	Romieu	2, rue Victorin Maurel	04000 DIGNE LES
	04003 DIGNE LES BAINS	04160 CHATEAU-	BAINS
		ARNOUX	

Cotisations

Le tarif des adhésions reste fixé à 50 Francs. Chaque membre du CA est à votre disposition pour l'encaissement de la cotisation annuelle. Si nécessaire, vous pouvez aussi cotiser par courrier.



: AHERRA - Secrétariat - chez M. ANDRES - Vilhosc - 04200 ENTREPIERRES

Ce numéro du Detroit a été réalisé dans une certaine hâte. Nous prions donc les lecteurs de nous excuser pour le changement de format, les erreurs et autres coquilles.